

<http://www.snetap-fsu.fr/Bac-Pro-Position-du-MODEF.html>



Bac Pro :Position du MODEF

- Nos Actions - Archives - 2008-09 Archives - 2008-09 - Action rétenion des notes - Expression des "partenaires et interlocuteurs de l'EA". -

Date de mise en ligne : mardi 16 septembre 2008

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

**Monsieur Michel BARNIER Ministre de l'Agriculture
Ministère de L'agriculture et de la Pêche 78 rue de
Varenne 75349 PARIS 07 SP**

« **COPIE** »

" **Aux organisations syndicales**

" **Aux membres du CNEA**

Angoulême, le 30 septembre 2008

Monsieur le Ministre,

Vous présiderez le 7 octobre prochain le Conseil National de l'Enseignement Agricole. Figure à l'ordre du jour le 5ème schéma prévisionnel national des formations.

- L'avenir de l'enseignement agricole public est posé et notamment par le projet de réforme proposé par la direction générale de l'Enseignement et de la Recherche du Bac pro en 3 ans.
- Pour le MODEF, le parcours d'accès au Bac pro en 4 ans (BEPA 2 ans + BAC pro 2 ans) n'est pas un handicap mais une condition de réussite pour un grand nombre d'élèves dont les résultats ont fait leurs preuves.
- La disparition de fait du BEPA ne répond pas aux exigences de qualification dont a besoin l'agriculture, à l'inverse la reconnaissance professionnelle de ce diplôme est une porte d'entrée vers la formation. Il est avéré que les acquis du BEPA permettaient à 8 élèves sur 10 de poursuivre des études de niveau supérieur.
- Le MODEF s'oppose à cette réforme du BAC pro en 3 ans. La profession agricole, les organisations syndicales rejettent au-delà de leurs sensibilités mais de façon convergente ce projet.
- Monsieur le Ministre, nous en appelons à votre sagesse quant à l'abandon de celui-ci.
- Notre organisation syndicale, privilégie l'homme au cœur du développement. Nous pensons que les jeunes peuvent être le socle de construction d'une société plus juste, plus vivante.
- L'heure est pour nous d'un changement de politique agricole où les jeunes salariés et exploitants auront les moyens de vivre de la rémunération de leur travail et d'exercer pleinement leur citoyenneté.
- Pour le MODEF la formation scolaire et continue en est un enjeu, elle est une des conditions de la promotion de l'emploi agricole, agro alimentaire et de l'installation de jeunes exploitants.

Recevez, Monsieur le Ministre l'expression de ma haute considération.

Président du MODEF National,
Xavier COMPAIN.

14 Boulevard d'Aquitaine - BP 316 - 16008 Angoulême cedex - Tél. 05 45 91 00 49 - Fax 05 45 91 04 52
www.modef.fr - modef-national wanadoo.fr - Siret 403 490 634 00017
Membre de la Coordination Paysanne Européenne et de Via Campesina